

## POLITIQUE

# « Un fédéralisme cannibale »

**« On est dans un scénario de distanciation, de délitement » des relations entre le Fédéral et les entités fédérées, estime le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte.**

● **Interview :**  
**Jean-Christophe HERMINAIRE**

**Rudy Demotte, le Comité de concertation n'a pas arrondi les angles...**

J'ai rarement vu une telle tension. On a assisté ce matin à un Comité de concertation en chiens de faïence. On se demandait : est-on passé du fédéralisme que l'on est souhaitait encore coopératif à un fédéralisme cannibale, où une entité donne le sentiment de vouloir vivre au détriment des autres ? On a touché, avec cet exercice budgétaire, à un point sensible de la loyauté des uns envers les autres dans le cadre d'un État fédéral.

**Vous jugez donc que le gouvernement a été déloyal.**

Est-ce que c'est une grosse tricherie, une arnaque, une entourloupe du Fédéral à l'endroit des entités fédérées ? Je préfère ne pas croire à ces hypothèses. Mais je suis devant un cas totalement nouveau, un sentiment d'absence de fluidité dans le débat sur les chiffres

telle que jamais je n'en ai connu.

**Vous ne croyez pas aux chiffres fournis par le fédéral ?**

Ce n'est pas que je n'y crois pas. J'ai du mal à entrer dans un schéma où l'on dit : cela va être plus dur, il manque 1,2 milliard, et puis abracadabra, en un week-end, on a trouvé la solution. Mais personne n'a suffisamment de clarté. C'est le Cluedo du budget ; je suis obligé d'aller rechercher les indices. À ce stade, je sais que 750 millions d'euros ont disparu mais on ne sait pas comment ça s'est passé.

**Est-ce, de la part du Fédéral, de la rétention d'informations ?**

En tout cas, il y a eu une absence d'informations objectivées et de dialogue. Normalement, on a des contacts informels entre les ministres du budget, entre le Premier ministre et les ministres-présidents des entités fédérées, où on se tient informés des évolutions. Didier Reynders dit : on ne peut pas nous accuser d'annoncer la mé-

téo. Le problème pour nous, c'est qu'on ne sait même pas comment fonctionne le baromètre. On attend que le bateau du Fédéral soit à quai pour dire aux bateaux des entités fédérées qui sont en pleine mer, c'est la tempête.

**Mais ces chiffres vous posent problème**

On dit que l'évolution des recettes n'est pas très bonne dans le même temps que la croissance augmente. C'est paradoxal. Et si l'évolution des recettes liées à l'Impôt des personnes physiques est en train de se dégrader, comment explique-t-on que le Fédéral, lui, ne le sent pas ? Combien perd-il ? On n'en est pas au stade de dire « vous tordez les chiffres », on dit que c'est tellement étrange votre alchimie de cuisine que ça crée une suspicion. Et plus étrange encore que tout le reste, c'est l'attitude de la Flandre. Dans un premier temps :

silence radio total. Avec pourtant à la tête de la Flandre un parti qui

n'a pas marqué son accord sur la 6<sup>e</sup> réforme de l'État et qui veut plus de moyens pour les entités fédérées. Qu'est-ce qui s'est discuté ?

**Il s'agit d'un coup politique ?**

On sait que la N-VA tient comme à la prune de ses yeux à des moyens d'action spécifiques pour l'entité Flandre. Or ce parti qui est de part et d'autre de la table ne réagit pas immédiatement. Ils attendent le jour du Comité de concertation pour émettre des réserves – que je partage – sur la méthodologie fédérale. Si on était animé d'un sentiment légèrement paranoïde, on se dirait que nous sommes dans la construction d'un modèle où l'on monte les entités fédérées contre le Fédéral. Si la vie est devenue à ce point opaque, peu agréable pour les entités fédérées, si les Francophones en sont réduits à faire ce constat, alors on est exactement dans ce scénario de distanciation, de délitement des entités fédérées et du Fédéral dont rêve la droite nationaliste flamande. ■

## « Pas question d'infliger aux gens une double peine »

Par rapport aux 750 millions que les Régions se sont pris dans la figure, la Fédération Wallonie-Bruxelles est peu impactée, directement, par l'alchimie fédérale. Mais son budget dépend totalement de la loi de financement. Peu de recettes propres (quelques millions sur 10 milliards de budget) et d'énormes dépenses de salaires : sa marge de manœuvre budgétaire est très étroite. « Nous voulons réduire notre déficit sans infliger aux gens une double peine », promet le ministre-président. Va-t-on dès lors devoir

sortir de la trajectoire budgétaire qui prévoit le retour à l'équilibre en 2018 ? Guère de solutions ! Où en sont les budgets à la veille de l'ajustement ? Le conclave est prévu le 27 avril. Les mesures déjà programmées devaient ramener à 170 millions le solde négatif initial qui était de 362 millions, mais voilà que la chute des recettes institutionnelles (liées à l'inflation et à la croissance essentiellement) fait perdre 270 millions. Somme qui n'est pas compensée par la non-indexation des salaires. Si l'index

(budgétisé) ne se produit pas cette année, ça ne permet qu'un gain de 89 millions. Au total, 310 millions de déficit se profilent. « On dépasse de 140 millions par rapport à l'objectif qu'on s'était fixé », prévoit Rudy Demotte, tout en soulignant que les 0,2 % de prévision de croissance dont tient compte le Fédéral, ce qui est refusé dit-il aux entités fédérées, représentent 16 millions. « Quand on sait que pour nous, un million d'économies c'est déjà énorme... » André Flahaut, en charge du budget, va mal dormir. **J.-C.H.**

## «On se moque de la Flandre»

**O**n n'avait pas encore entendu le gouvernement flamand après l'annonce faite par le Fédéral d'une moins-value de 750 millions d'euros pour les Régions. Résultat inattendu des calculs du SPF Finances pour l'application de la nouvelle loi de financement des entités du pays. La réaction a tardé, mais elle est virulente, Geert Bourgeois se disant scandalisé par la gestion «*inappropriée*» des recettes fiscales par l'administration fédérale.

Selon le ministre-président flamand, l'administration fédérale se moque de la Flandre qui avait confectionné un budget prudent et s'était réservé un petit matelas. Avec les nouvelles règles comptables, l'équilibre du budget flamand est à présent sé-

rieusement menacé, constate-t-il, cela en raison «*du manque de correction du Fédéral*». Les recettes allouées aux Régions, dit-il, sont dorénavant beaucoup plus instables.

«*Nous avons toujours dit que la loi de financement était une mauvaise loi. On constate aujourd'hui qu'il y a effectivement des problèmes*» a de son côté souligné le... vice-Premier ministre fédéral N-VA Jan Jambon, répétant qu'il n'était pas surpris, son parti ayant voté contre une loi de financement dont il avait dit qu'elle s'avérerait néfaste pour la Flandre.

Le ministre wallon du Budget Christophe Lacroix s'est, lui, une nouvelle fois offusqué hier de la manière d'agir du Fédéral, exigeant des explications approfondies et assurant que l'adminis-

tration avait admis des erreurs de calcul, ce que conteste le gouvernement. La moins-value est d'environ 250 millions d'euros pour la Wallonie, 105 millions d'euros pour Bruxelles et quelque 400 millions d'euros pour la Flandre. «*Il n'est pas acceptable de traiter les Régions de la sorte, la Wallonie en particulier*», a estimé le ministre-président wallon, Paul Magnette, au sortir du Comité de concertation.

Pour le chef du gouvernement, Charles Michel, «*il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre*». Il est normal, estime le Premier ministre, de prendre une décision sur base des dernières évaluations disponibles. «*Ce qui compte, c'est que les chiffres soient corrects, ils le sont*», précise-t-il. À bon entendeur... ■